

Les concours photo Jeunes et l'Éducation nationale

Concours Photo Jeunes
Fédération Photographique Française

Teste tes talents de photographe
et ta créativité
avec Les Concours Jeunes !



Trois catégories :

- de 13 ans (de 4 à 8 images) Thème « Tranche de vie »
- 13-18 ans (de 9 à 12 images) Thème « Tranche de vie »
- 18-25 ans (6-12 images) Thème Libre

Participation individuelle ou en groupe

Photographies prises avec un réflex OU un téléphone portable

Concours LIBRE (sans adhésion à un club ou à la FPF) et GRATUIT

Photos à envoyer en version numérique pour le 19 janvier 2019 à la commissaire régionale: Roselyne Schalk-Liechty
commissaire-jeunesse.urp@gmail.com



Plus d'informations sur le site de l'Union régionale photographique d'Alsace



La photo est omniprésente chez les jeunes.

La Fédération photographique française propose aux jeunes de tester leurs talents à travers des concours qui leur sont dédiés. Dans notre Union régionale photographique d'Alsace, ces concours sont également disponibles avec le même règlement dès 2019 !

Différentes tranches d'âge sont représentées :

moins de 13 ans et 13-18 ans, 18-25 ans.

Ils s'adressent à tous les jeunes, des structures culturelles, établissements scolaires et en dehors de celles-ci. Nos élèves de collège et de lycée peuvent donc y participer via nos établissements.

Les concours

Les concours peuvent être présentés individuellement ou en groupe. Les lycéens âgés de plus de 18 ans peuvent, dans le cas d'une participation en groupe scolaire, concourir dans la catégorie 13-18 ans.

Le nombre de photos à présenter varie suivant la tranche d'âge (4 à 8 pour les moins de 13 ans ; 9 à 12 pour les 13-18 ans; 6 à 12 pour les 18-25 ans).

Pour les moins de 13 ans et les 13-18 ans le thème est imposé : en 2019 il s'intitule « **Tranches de vie** », un thème très vaste, qu'il s'agit de faire parler, de mettre en récit à travers des photos. Toutes les interprétations sont possibles. Pour la catégorie 18-25 ans, le thème est libre.

Le concours est régional et national. Les séries participant au concours régional, participeront également au concours national.

Les prix

Pour le **concours régional**, la série des lauréats sera imprimée sur bache pour être présentée sur les grilles de leur établissement. Chaque jeune lauréat recevra également une affiche A3 avec les vignettes de sa série. Le Salon de la Photo de Riedisheim est partenaire du projet. Il présentera le travail des lauréats du 29 mars au 7 avril 2019.

Le **concours national** offre un lot aux lauréats « groupes » et un stage photo aux lauréats individuels !

Le lien avec les enseignements

Les concours photo jeunes sont une occasion de valoriser la photographie dans les PEAC des établissements, de développer des compétences individuelles et de travail de groupe dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé autour de la photographie, d'exploiter ce médium dans les PFMP, les EPI au collège, mais aussi dans nos enseignements, en Français, langues, arts plastiques, EMC, histoire, géographie et l'histoire des arts, enseignement transversal.

Les modalités de participation

Une seule série est admise par auteur et/groupe, mais le jeune participant au titre d'un groupe peut également présenter une série différente individuellement. Chaque série sera bien identifiée et devra comporter un titre. Les œuvres sont présentées en noir et blanc et/ou en couleurs, uniquement en image projetée : fichiers JPEG s'inscrivant dans le format maxi 1920 x 1080 pixels limités à 2Mo et présentés dans le sens de lecture (attention, maxi 1080 pixels pour les verticales).

Il est de la liberté de création de chacun de concevoir sa série, mais il est vivement conseillé aux candidats de veiller à la cohérence de l'ensemble, tant pour le contenu que pour la qualité des œuvres.

Les images seront jugées en images projetées. Le jury sera composé de photographes et d'un membre du corps d'inspection.

Les œuvres doivent respecter le droit à l'image et la présence d'un sujet sur les photos nécessite l'accord de celui-ci (une demande d'autorisation de diffusion d'une image est disponible sur le site de l'URPA et en fichier-joint).

Les photos sont à envoyer pour le lundi **25 février 2019** par mail, en fichier *We Transfer*, à la commissaire régionale à l'adresse mail suivante :

commissairejeunesse.urpa@gmail.com avec les indications suivantes_:

- Le titre de la série (maxi 224 caractères)
- Œuvre collective ou individuelle
- Nom et prénom de l'auteur ou nom du groupe
- Adresse de l'auteur ou du groupe (établissement, structure jeunesse, club, section d'un club, groupement à l'intérieur d'une structure et de l'adulte responsable du projet pour les groupes)

Des explications, des ressources pour l'aide au cadrage, à la composition des photos peuvent vous être fournies sur demande à la commissaire jeunesse régionale, également enseignante.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Union régionale photographique d'Alsace.

Commissaire jeunesse régional : Roselyne Schalck-Liechty commissairejeunesse.urpa@gmail.com